

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CFG BANK



CFG BANK • SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 367.762.900 DH • BANQUE AGRÉÉE PAR DÉCISION DU GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB N°35 DU 25 AVRIL 2012 SIÈGE SOCIAL : 5-7, RUE IBNOU TOUFAIL, CASABLANCA • RC 67421 • IF 1031055

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de CFG BANK s'est réunie le lundi 15 mai 2017 à 10h00 au siège social de la société, sis à Casablanca, 5/7 rue Ibnou Toufaïl.

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2016 qui ont été publiés le 15 avril 2017, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, ont été approuvés par ladite assemblée et n'ont subi aucun changement.